



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 30 JANVIER 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	56	56 + 14 pouvoirs

Date de convocation 24 janvier 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, Président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Thierry BIET, Stéphane DECUGIS, Virginie GENOT, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Marie LARDIN, Laurent KUREK, Michel JACQUOT, Christine THOMAS.**

Représentés : **Didier COLIN à Christian GEX, Sabine TIHA à Yvette COUDRAY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Jonathan HAUVILLER, Pierre-Jean COURBEY à Benoît TALLOT, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Colette MANSUY à Ludovic CHAUMET, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Jean-Luc DEMANGE à Alain FORTIER, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ, Ludivine GEANT à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Hervé BERTRAND.**

Monsieur Frédéric BREGEARD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : TOURISME – Modification du contrat de location des mobil-homes

Rapporteur : Jacques LAMBLIN

N° de délibération : 2025_015

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
56	14	70	0	0	0

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat est propriétaire du Camping des Bosquets composé de 21 emplacements pour camping-cars, 14 emplacements pour tentes et caravanes et 4 mobil-homes.

Depuis août 2023, les emplacements camping-cars et tentes-caravanes sont gérés par le prestataire Camping-Car Park ; seuls les 4 mobil-homes demeurent en régie de la collectivité.

Le contrat de location régissant leur usage, son règlement et ses pièces annexes nécessitent des modifications liées :

- Au renforcement des conditions d'annulation d'un séjour,
- A l'information légale relative aux voies de recours en cas de litige.

Par ailleurs, afin d'éviter de présenter au vote chaque année un nouveau contrat uniquement pour y inscrire l'évolution, il est proposé à l'assemblée que les mises à jour suivantes soient autorisées tacitement :

- des tarifs, du montant de la caution, de la valeur des matériels de l'inventaire et du montant de la taxe de séjour, votés chaque année,
- de la période d'ouverture à la location, qui débute systématiquement par un samedi matin mi-avril et se termine par un vendredi soir mi-octobre.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Valide la modification du contrat de location des mobil-homes du Camping des Bosquets, ainsi que de son règlement et de ses pièces annexes ;
- Autorise le Président à signer le contrat de location des mobil-homes du Camping des Bosquets, tel que modifié ;
- Autorise toute mise à jour ultérieure du contrat de location des mobil-homes du Camping des Bosquets, dans la limite où elle ne concerne que la mention des tarifs, du montant de la caution, des valeurs des matériels de l'inventaire et du montant de la taxe de séjour, ainsi que des actes correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2025.01.31 14:00:50 +0100
Ref:8080646-12131796-1-D
Signature numérique
le Président

**CONTRAT DE LOCATION
MOBIL-HOME 6 PERSONNES**

Entre

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, gestionnaire du CAMPING DES BOSQUETS, représentée par Monsieur Bruno MINUTIELLO, Président, conformément à la délibération n° _____ du _____

Et

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____ Mail _____

Immatriculation du véhicule utilisé lors du séjour : _____

Attention : Un seul véhicule est autorisé sur site pour chaque mobil-home occupé. Si second véhicule, il devra être stationné sur les emplacements matérialisés à l'extérieur du camping.

Pièce d'identité en cours de validité et attestation d'assurance responsabilité civile de moins de 3 mois au nom du loueur sont obligatoires.

1 - Occupants du logement

Le nombre de personnes occupant un logement ne peut excéder la capacité maximum autorisée de 6 personnes.

NOM	Prénom	Age au jour de l'entrée en location

2 - Tarifs et périodes de location

Les tarifs mentionnés sont applicables pour l'année en cours ; ils sont révisables au 1^{er} janvier de chaque année.

TARIFS 20..	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.
Location semaine (samedi à samedi)	235 €	270 €	458 €	470 €	470 €	270 €	235 €
Week-end (vendredi soir à dimanche soir)	49 €	58 €	79 €	79 €	79 €	58 €	49 €
Nuitée (minimum 2, hors samedi-dimanche)	146 €	180 €	215 €	238 €	238 €	180 €	149 €
Forfait ménage facultatif	38 €						

Tarifs applicables en vertu de la délibération 2024-199 du 31 octobre 2024 – TVA non applicable, article 293 B du CGI

Le tarif comprend la location de l'hébergement sur une période donnée et la fourniture des fluides (eau, gaz, électricité).
Le tarif ne comprend pas d'assurance annulation ou interruption.

Le montant de la taxe de séjour pour l'année 2025 s'élève à 0,22 € par nuit et par personne de 18 ans et + au jour de l'entrée en location (cf. article 4.4). Ce montant est révisable au 1^{er} janvier de chaque année.

Horaires d'arrivée :

Basse saison	Du 19 avril au 15 juin 2025 et du 15 septembre au 10 octobre 2025	Mercredi à lundi	10h-11h30 et 16h-17h
Haute saison	du 16 juin au 14 septembre 2025		10h-11h30 et 16h-17h30

Horaires de départ :

Le départ a lieu au plus tard à 11h, sauf forfait week-end départ à 17h.

3 - Location demandée du _____ / _____ / 20.... **au** _____ / _____ / 20....

	Nombre	Tarif unitaire	Total
Location semaine (samedi à samedi)		€	€
Week-end (vendredi soir à dimanche soir)		€	€
Nuitée (minimum 2, hors WE)		€	€
Forfait ménage fin de séjour (facultatif)		38 €	€
Total du règlement			€
Arrhes (30 % du total hors taxe de séjour)			€

Paiement par chèque à l'ordre de **Régie recettes Camping**
Ou virement sur IBAN FR76 1007 1540 0000 0020 1363 375
Tout paiement par virement doit être accompagné d'un mail de confirmation à camping@delunevilleabaccarat.fr

Un chèque de caution d'un montant de 240 € vous sera demandé à votre arrivée (cf. article 4.4).

4 – Conditions générales de location d'un mobil-home

4.1 - Réservation

La réservation ne pourra être traitée qu'à réception du contrat de location dûment complété et signé, accompagné de :

- Un versement d'arrhes d'un montant de 30% du total de la location hors taxe de séjour
- Une copie recto-verso de la pièce d'identité du locataire, en cours de validité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile de moins de 3 mois au nom du locataire

Ce contrat doit être retourné par courrier à l'adresse CCTLB – Location Camping – 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

La réservation devient définitive dès lors qu'elle a fait l'objet d'un retour signé des deux parties. La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins doit être signalée et ne sera effective qu'après accord de la CCTLB. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par la CCTLB.

A noter que les mineurs non accompagnés par leurs parents ou un responsable majeur ne seront pas admis.

4.2 - Capacité d'accueil par hébergement et véhicules.

Les mobil-homes du Camping des Bosquets sont équipés pour un accueil de 6 personnes maximum. Pour des questions de sécurité et d'assurance, le nombre de personne résidant dans le logement ne pourra être supérieur à cette capacité. Les bébés et enfants sont considérés comme des occupants à part entière. Aucune tente ou tout autre moyen d'hébergement ne pourra être installé dans la zone jouxtant le mobil-home.

La CCTLB se réserve le droit de refuser tout groupe se présentant avec un nombre d'occupants supérieur à la capacité d'hébergement.

De même, un seul véhicule doit stationner sur l'emplacement imparti à chaque mobil-home. Tout autre véhicule devra être stationné à l'extérieur du camping, sur les emplacements matérialisés.

4.3 - Modalités de paiement

4.3.1 - Les arrhes

Le paiement des arrhes lors de la réservation peut se faire soit par envoi d'un chèque bancaire à l'ordre de « **Régie recettes Camping** », soit par virement auprès du Camping des Bosquets sur l'IBAN FR76 1007 1540 0000 0020 1363 375.

Tout versement par virement doit être accompagné d'un mail de confirmation envoyé à l'adresse suivante :

camping@delunevilleabaccarat.fr

4.3.2 - Le solde

Le solde de la location est à régler lors de votre arrivée, ainsi que la taxe de séjour, par espèces, chèque, chèques vacances ou carte bancaire.

Si la réservation est effectuée moins de 15 jours calendaires avant votre venue, le solde doit être réglé en totalité dans les plus brefs délais ou à défaut le jour de votre arrivée.

4.4 - Caution

Un chèque de caution est demandé au locataire lors de son arrivée ; le montant est susceptible d'évoluer au 1^{er} janvier de chaque année. Ce chèque sera retourné par courrier au client sous huitaine après vérification complète du mobil-home et restitution du badge d'accès au Camping.

La CCTLB se réserve le droit de conserver tout ou une partie de la caution en cas de manquement à la bonne tenue du mobil-home, au respect de l'hygiène et/ou du matériel loué. Le chèque sera alors encaissé et vous serez remboursé de la différence par virement sur présentation d'un RIB.

Dans le cas où les dégradations constatées constitueraient un préjudice supérieur au montant de la caution, votre assureur responsabilité civile sera saisi par la CCTLB pour prise en charge.

4.5 - Etat des lieux d'entrée et sortie

Une fiche d'état des lieux préremplie vous sera transmise à votre arrivée ; elle sera à renseigner, contrôler, signer et retourner à la réception du camping au plus tard sous 24h.

Lors de votre départ, l'état des lieux de sortie sera effectué en compagnie de l'agent d'accueil du camping ou d'un représentant de la CCTLB. Il vous sera demandé de fixer au préalable le jour et l'heure de cette sortie avec cette personne.

4.6 - Ménage

L'entretien du mobil-home est à la charge du locataire pendant la durée de son séjour.

Un forfait ménage de fin de séjour vous est proposé (cf. montant article 3). **Celui-ci n'inclut pas le nettoyage de la vaisselle, de l'intérieur du réfrigérateur qui doit également être dégivré, ni de l'électroménager.**

Si vous ne souhaitez pas ce forfait ménage, le mobil-home doit être rendu en parfait état de propreté. À défaut, le chèque de caution sera encaissé et la différence entre son montant et la retenue vous sera remboursée par virement (cf. article 4.4).

4.7 - Matériel fourni

Le matériel loué avec le mobil-home (mobilier, électroménager, vaisselle, etc.) est en bon état de fonctionnement et de propreté.

Une fiche listant la totalité des matériels présents dans le logement vous sera fournie pour les états des lieux.

Les logements ne proposent pas : Télévision - Linge de toilette - Chaise haute pour bébé - Linge de lit, hors couettes et oreillers - Sèche-cheveux - Lit-para pluie.

4.8 - Dommages

Les équipements et installations doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire.

Toute dégradation ou destruction des locaux d'hébergement et de leurs contenus engage la responsabilité du locataire qui devra en répondre par retenue partielle ou totale de la caution (cf. article 4.4), saisie de son assureur responsabilité civile (cf. article 4.4) ou de la juridiction compétente (cf. article 6).

4.9 - Animaux

Les animaux sont autorisés à l'intérieur des mobil-homes, sous la responsabilité de leur propriétaire. Ils ne doivent cependant pas accéder aux chambres.

Les déjections canines doivent être ramassées et déposées dans les containers gris à l'entrée du camping ; des sacs à déjections sont tenus à votre disposition au chalet d'accueil.

Les chiens doivent être maintenus en laisse et ceux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être muselés. Les propriétaires doivent s'assurer d'avoir avec eux le carnet de santé de l'animal si un contrôle devait se faire.

4.-10 - Arrivée retardée ou départ anticipé

Toute arrivée tardive doit être signalée par téléphone auprès du Camping des Bosquets afin que l'agent d'accueil puisse prendre les dispositions nécessaires.

Tout retard non signalé de plus de 4 (quatre) heures annule votre réservation, sans remboursement des arrhes.

Aucun remboursement, ni réduction ne seront effectués dans le cadre d'un départ anticipé.

4.11 - Modification des dates de séjour

Il est possible de modifier les dates de votre séjour, sous réserve des disponibilités, et ce jusqu'à 15 jours calendaires avant la date prévue de votre arrivée.

4.12 - Annulation de séjour

Toute annulation après validation de la location par retour du contrat signé des deux parties doit être notifiée à la CCTLB par courrier ou mail.

- Si votre annulation est actée jusqu'à 15 jours calendaires avant la date prévue de votre arrivée, les arrhes versées vous seront intégralement remboursées.
- Si votre annulation est actée moins de 15 jours calendaires avant la date prévue de votre arrivée, les arrhes versées resteront acquises par la collectivité.
- Si l'annulation est du fait de la CCTLB (cas de forces majeures, catastrophes naturelles, pandémie...), les arrhes versées vous seront intégralement remboursées.

5 - Règlement intérieur

Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping affiché à l'entrée du camping, dans le chalet d'accueil ainsi que dans les mobil-homes.

Extrait du règlement intérieur

La circulation à l'intérieur du Camping des Bosquets est limitée à 10 km/h.

Il est demandé aux usagers du camping d'éviter les bruits et claquements de portières entre 22h et 7h.

Les appareils sonores, bruits et discussions doivent être modérés et réglés en conséquence pendant cette période.

Les feux ouverts sont rigoureusement interdits (bois, charbon...). Les réchauds, barbecues et planchas à gaz doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

6 - Litiges

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

Sauf impossibilité juridique ou urgence, les parties recourent en cas d'épuisement des voies internes de conciliation, à la mission de conciliation prévue par l'article L. 211-4 du Code de justice administrative.

Ce n'est qu'en cas d'échec de ces voies amiables de résolution que tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application du présent contrat de location devra être porté devant la juridiction du Tribunal Administratif de Nancy.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location ci-après et m'engage à en respecter les termes

Fait à _____ Le _____

Le locataire,
Bon pour accord

La Communauté de Communes
du Territoire de Lunéville à Baccarat

Le Président,

Bruno MINUTIELLO

Contrat et pièces jointes à retourner par courrier à :
CCTLB – Location camping - 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE

FICHE D'INVENTAIRE

Inventaire à contrôler à votre arrivée et à déposer à l'agent d'accueil dans un délai de 24h.
Passé ce délai, aucune réclamation ne saurait être admise.

Lunéville à Baccarat

Camping des Bosquets

MH N°

Arrivée				Remarque				Départ				Remarque			
Nom _____															
Date d'arrivée _____															
Date de départ _____															
Etat de propreté à votre arrivée				Signature				Signature locataire				Signature accueil			
Très propre <input type="checkbox"/> Propre <input type="checkbox"/>															
Peu propre <input type="checkbox"/> Sale <input type="checkbox"/>															

Type	OK	Manquant arrivée	Manquant départ	Prix unitaire	Type	OK	Manquant arrivée	Manquant départ	Prix unitaire	Type	OK	Manquant arrivée	Manquant départ	Prix unitaire
VAISSELLE					3 coquetiers	<input type="checkbox"/>			1,10 €	1 réfrigérateur	<input type="checkbox"/>			170,00 €
8 assiettes plates	<input type="checkbox"/>			1,10 €	1 carafe	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 plaque gaz 4 feux	<input type="checkbox"/>			170,00 €
8 assiettes creuses	<input type="checkbox"/>			1,10 €	1 petit saladier	<input type="checkbox"/>			4,40 €	PETIT MOBILIER				
8 assiettes à dessert	<input type="checkbox"/>			1,10 €	1 grand saladier	<input type="checkbox"/>			6,60 €	2 chaises pliantes bois	<input type="checkbox"/>			22,00 €
8 fourchettes	<input type="checkbox"/>			0,70 €	1 plat inox	<input type="checkbox"/>			6,60 €	1 table pliante d'intérieur	<input type="checkbox"/>			VR*
8 couteaux	<input type="checkbox"/>			1,70 €	1 plat creux	<input type="checkbox"/>			7,65 €	1 table pliante d'extérieur	<input type="checkbox"/>			177,00 €
8 cuillères à café	<input type="checkbox"/>			0,45 €	1 petit plat de service	<input type="checkbox"/>			VR*	4 chaises de jardin	<input type="checkbox"/>			22,00 €
8 cuillères à soupe	<input type="checkbox"/>			0,70 €	1 grand plat de service	<input type="checkbox"/>			VR*	1 séchoir à linge	<input type="checkbox"/>			27,00 €
1 louche	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 beurrier	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 parasol	<input type="checkbox"/>			33,00 €
1 écumoir	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 gobelet mesureur	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 pied de parasol fonte	<input type="checkbox"/>			30,00 €
1 spatule silicone	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 petite casserole	<input type="checkbox"/>			14,00 €	CHAMBRES				
1 spatule bois	<input type="checkbox"/>			1,70 €	1 casserole moyenne	<input type="checkbox"/>			14,00 €	2 couettes synth. 1 pers.	<input type="checkbox"/>			48,00 €
1 cuillère en bois	<input type="checkbox"/>			1,10 €	1 grande casserole	<input type="checkbox"/>			16,00 €	2 couettes synth. 2 pers.	<input type="checkbox"/>			78,00 €
1 grande cuillère	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 grand couvercle	<input type="checkbox"/>			5,50 €	6 oreillers synthétiques	<input type="checkbox"/>			12,00 €
2 couverts à salade	<input type="checkbox"/>			4,40 €	1 petit couvercle	<input type="checkbox"/>			4,40 €	2 couvertures polaire 1 pers	<input type="checkbox"/>			35,00 €
1 couteau à pain	<input type="checkbox"/>			8,70 €	1 faitout	<input type="checkbox"/>			22,00 €	2 couvertures polaire 2 pers	<input type="checkbox"/>			44,00 €
1 couteau à viande	<input type="checkbox"/>			11,00 €	1 plat à four	<input type="checkbox"/>			17,00 €	MATERIEL DE MENAGE				
1 fourchette à viande	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 poêle	<input type="checkbox"/>			22,00 €	1 cuvette plastique	<input type="checkbox"/>			4,40 €
1 économe	<input type="checkbox"/>			3,80 €	1 essoreuse à salade	<input type="checkbox"/>			11,00 €	1 seau plastique	<input type="checkbox"/>			3,30 €
1 couteau office	<input type="checkbox"/>			4,40 €	1 passoire	<input type="checkbox"/>			VR*	1 pelle et 1 balayette	<input type="checkbox"/>			3,30 €
1 ouvre-boîte	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 plateau de service	<input type="checkbox"/>			11,00 €	1 balai	<input type="checkbox"/>			5,50 €
1 clef à sardines	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 dessous de plat	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 balai brosse	<input type="checkbox"/>			5,50 €
1 tire-bouchon	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 planche à découper	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 poubelle	<input type="checkbox"/>			16,60 €
1 râpe à fromage plate	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 range-couverts	<input type="checkbox"/>			3,30 €	1 serpillière	<input type="checkbox"/>			3,30 €
6 grands verres	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 cendrier	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 brosse-wc + récipient	<input type="checkbox"/>			4,40 €
6 verres moyens	<input type="checkbox"/>			1,10 €	ELECTROMENAGER					1 manche à balai	<input type="checkbox"/>			2,80 €
6 bols	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 cafetière à filtre	<input type="checkbox"/>			27,50 €	cintre	<input type="checkbox"/>			2,20 €
6 tasses	<input type="checkbox"/>			2,20 €	1 micro-ondes	<input type="checkbox"/>			77,00 €					
6 sous-tasses	<input type="checkbox"/>			VR*	1 bouilloire	<input type="checkbox"/>			VR*	* VR : valeur de remplacement				

Merci de convenir à l'avance d'un rendez-vous avec l'agent d'accueil pour votre jour et heure de départ.

Nous vous rappelons que le réfrigérateur doit être dégivré et nettoyé avant votre départ, ainsi que la vaisselle et l'électroménager, même si vous avez opté pour le forfait ménage.

Informations générales et description

ADMINISTRATIF

Localisation

Camping des Bosquets - Chemin de la Ménagerie – 54300 LUNEVILLE
Coordonnées GPS : 48.596654687251764, 6.498872065227422

Contact

Courriel camping@delunevilleabaccarat.fr
Téléphone 03.83.73.37.58 - du 19 avril au 10 octobre 2025
03.83.74.05.00 – du 13 octobre 2025 au 17 avril 2026 – standard
C.C.T.L.B.
Site internet http://www.delunevilleabaccarat.fr/camping_et_airs_de_camping_car.html

Coordonnées postales

C.C.T.L.B. – Camping des Bosquets – 11 avenue de la Libération – 54300 LUNEVILLE
SIRET : 200 070 324 00013 – C.C. du Territoire de Lunéville à Baccarat
Classement : non classé

INFORMATIONS PRATIQUES

Cadre verdoyant et arboré situé en cœur de ville, longeant le parc du Château de Lunéville.

Caractéristiques locales remarquables

Château de Lunéville et son parc : jouxtant le camping <https://chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr/>
Maison du Tourisme : 750 m - 9 mn à pied <https://www.tourisme-lunevillois.com/>
Centre aqualudique Aqualun' : 650 m - 8 mn à pied <https://www.aqualun.fr/>
Cinéma Cinélun : 1 km - 12 mn à pied <https://cinelun.fr/>
Centre équestre La Galopade (*balade à cheval*) : 3,2 km - 5 mn en voiture <https://luneville-galopade.ffe.com/>
Espace Chaubet - Léomont (*site Première Guerre Mondiale*) : 3,7 km - 6 mn en voiture
http://www.delunevilleabaccarat.fr/espace_museal_chaubet_site_de_memoire.html

Distances depuis le camping

De la rivière la plus proche : 230m. – 3 mn à pied
Du magasin d'alimentation le plus proche : 500 m – 7 mn à pied
Du centre-ville : 900 m. - 14 mn à pied
De la gare SNCF et de la gare routière : 1,3 km – 19 mn à pied

Transports locaux

Agence LUNEO – Transdev
Gare de Lunéville – 3 rue Pierre Sémard - 0 800 60 70 62

Inconvénients de voisinage éventuels : rue passante en journée séparée par une haie.

EQUIPEMENTS COMMUNS

Lave-linge : Non Sèche-linge : Non Salle de repassage : Non Piscine : Non

Aire de jeux pour enfants : 1 jeu à ressort pour les enfants de 2 à 8 ans

Autres équipements :

Salle de détente avec baby-foot et bibliothèque partagée

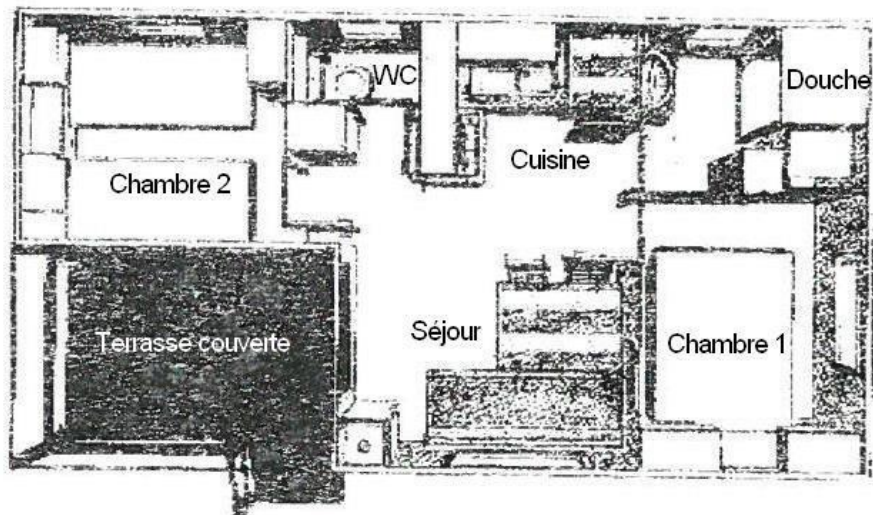
A emprunter à l'accueil : raquettes et balles de ping-pong, raquettes et volants de badminton

Table de ping-pong fixe et tables de pique-nique bois avec bancs

MOBIL-HOME

Le camping des Bosquets est équipé de 4 mobil-homes pour 1 à 6 personnes maximum.

Plan du logement



Mobilier et électroménager

Espace cuisine et séjour <ul style="list-style-type: none">• 1 plaque de cuisson gaz 4 feux• 1 micro-ondes• 1 réfrigérateur• 1 cafetière à filtre• 1 bouilloire• 1 table pliante• 1 banquette-lit• 2 chaises bois pliantes• 1 placard• 1 convecteur électrique	Chambre 1 <ul style="list-style-type: none">• 2 lits 1 personne• 1 placard• 3 caissons de rangements muraux Chambre 2 <ul style="list-style-type: none">• 1 lit 2 personnes• 1 placard• 3 caissons de rangements muraux	Salle-de-bains <ul style="list-style-type: none">• 1 cabine de douche• 2 placards• 1 lavabo• 1 miroir Sanitaires séparés <ul style="list-style-type: none">• 1 wc• 1 étagère Terrasse en bois <ul style="list-style-type: none">• 1 table pliante• 4 chaises empilables• 1 parasol• 1 pied en fonte
--	---	---

Petits équipements

Vaisselle	3 coquetiers	1 réfrigérateur
	1 carafe	1 plaque gaz 4 feux
8 assiettes plates	1 petit saladier	Petit mobilier
8 assiettes creuses	1 grand saladier	
8 assiettes à dessert	1 plat inox	2 chaises pliantes bois
8 fourchettes	1 plat creux	1 table pliante intérieur
8 couteaux	1 petit plat de service	1 table pliante extérieure
8 cuillères à café	1 grand plat de service	4 chaises de jardin
8 cuillères à soupe	1 beurrier	1 séchoir à linge
1 louche	1 gobelet mesureur	1 parasol
1 écumoir	1 petite casserole	1 pied de parasol fonte
1 spatule silicone	1 casserole moyenne	Chambres
1 spatule bois	1 grande casserole	
1 cuillère en bois	1 grand couvercle	2 couettes synth. 1 pers.
1 grande cuillère	1 petit couvercle	2 couettes synth. 2 pers.
2 couverts à salade	1 faitout	6 oreillers synthétiques
1 couteau à pain	1 plat à four	2 couvertures polaire 1 pers.
1 couteau à viande	1 poêle	2 couvertures polaire 2 pers.
1 fourchette à viande	1 essoreuse à salade	Matériel de ménage
1 économe	1 passoire	
1 couteau office	1 plateau de service	1 cuvette plastique
1 ouvre-boîte	1 dessous de plat	1 seau plastique
1 clef à sardines	1 planche à découper	1 pelle et 1 balayette
1 tire-bouchon	1 range-couverts	1 balai
1 râpe à fromage plate	1 cendrier	1 balai brosse
6 grands verres	Electroménager	1 poubelle
6 verres moyens		1 cafetière à filtre
6 bols	1 bouilloire	1 serpillière
6 tasses	1 micro-ondes	1 brosse-wc + récipient
6 sous-tasses		1 manche à balai
		Cintres

Equipements non-fournis

- Téléviseur
- Le linge de lit et linge de toilettes
- Lit parapluie

